

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

☒ Rue de l'église - 01340 ATTIGNAT

Tél : 09 72 39 87 89

mail : ecolepublique@mairie-attignat.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL

D' ECOLE

19 octobre 2021

académie
Lyon



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Ain
éducation
nationale

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			
Inspecteur de l'éducation nationale : M. LIONS			Excusé
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
Directeur de l'école - Président : M. Sallet	X		
Maire : M. Martin		X	
Adjointe au maire : Mme Sochay	X		
Adjoint au maire : Mme Goujon	X		
Mme Charnay Spennato	X		
Mme Duroussin-Balay		x	
Mme Jeannin	X		
M. Fraisse	X		
Mme Sixdenier	X		
M. Jomain	X		
Mme Lambey	X		
Mme Cendre	X		
Mme Gras	X		
Mme Cléaux-Badaut	X		
M. Fleury	X		
Mme Delplanque	X		
Mme Tonnard	X		
Mme Cornand	X		
Mme Obrero-Torres		x	
DELEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE			
D.D.E.N : Mme Marmont	X		
D.D.E.N : Mme Brejon	X		
Mme Belnez (titulaire)		X	
Mme Boraca (titulaire)	X		
Mme Chaplais (titulaire)	X		
Mme Chevallier (titulaire)	X		
M. Daujat (titulaire)	X		
Mme Ekra (titulaire)		X	
Mme Fournié (titulaire)		X	
Mme Gambin (titulaire)		X	
Mme Goujon (titulaire)	X		
Mme Janin (titulaire)		X	
Mme Josserand (titulaire)	X		
Mme Moser (titulaire)			X
Mme Musset (titulaire)	X		
M. Penel (titulaire)	X		
Mme Alexandre (suppléante)			
Mme Gabon (suppléante)	X		
Mme Marechal (suppléante)		X	

VOIX CONSULTATIVE			
ATSEM : Mme Nevoret	X		
ATSEM : Mme Arslanian	X		
ATSEM : Mme Chanel		X	
ATSEM : Mme Kwarta		X	
ATSEM : Mme Peulet	X		
AESH : Mme Jouanneau		X	
AESH : Mme Golba		X	
AESH : Mme Dubois		X	
M. Tonnard – Président du Sou des Ecoles		X	

Procès-verbal établi le 19 / 10 / 2021

Le président, (directeur de l'école)

Nom : Christian Sallet

Signature

Date : 19/10/2021

La secrétaire, (enseignante de l'école)

Nom : Séverine Tonnard

Signature

Explication du rôle des DDEN par Mme Marmont : veiller au bien être de l'enfant, visite des locaux avec le directeur, possibilité de participer au vote.

Tour de table, présentation des parents d'élèves.

1. Résultats des élections du 11 octobre.

428 électeurs inscrits, 263 votants, 22 votes blancs ou nuls, 241 suffrages exprimés en faveur de la liste unique, taux de participation : 61,45 %. Donc, 14 titulaires sont élus.

(Taux de participation 2019 : 64,64 %)

Remerciement aux candidats qui ont participé au dépouillement.

2. Profil de l'école pour l'année scolaire 2021-2022, effectifs, répartition, enseignants.

Cycle	Niveau	Classes	Effectifs hors ULIS	Effectifs ULIS	Effectifs totaux
CYCLE I	PETITE SECTION	PS	24	0	24
		PS/MS	12	0	12
	MOYENNE SECTION	PS/MS	12	0	12
		MS/GS	8	0	8
MS/GS		9	0	9	
GRANDE SECTION	MS/GS	16	0	16	
	MS/GS	15	0	15	
	GS/CP	8	0	8	
	TOTAL DU CYCLE		104	0	104

CYCLE II	COURS PREPARATOIRE	GS/CP CP	14 24	1 0	15 24
	COURS ELEMENTAIRE 1ERE ANNEE	CE1 CE1/CE2	24 13	0 4	24 17
	COURS ELEMENTAIRE 2EME ANNEE	CE1/CE2 CE2 CE2/CM1	8 24 12	0 2 0	8 26 12
	TOTAL DU CYCLE		119	7	126
CYCLE III	COURS MOYEN 1ERE ANNEE	CE2/CM1 CM1 CM1/CM2	11 22 6	0 3 0	11 25 6
	COURS MOYEN 2EME ANNEE	CM1/CM2 CM2	16 26	2 0	18 26
	TOTAL DU CYCLE		81	5	86
TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATES			304	12	316

La classe de PS de Mme Duroussin-Balay : 24 élèves
 La classe de PS/MS de Mme Jeannin : 12 PS + 12 MS = 24 élèves
 La classe de MS/GS de Mme Sixdenier : 8 MS + 16 GS = 24 élèves
 La classe de MS/GS de M. Fraisse : 9 MS + 15 GS = 24 élèves
 La classe de GS/CP de Mme Charnay Spennato : 8 GS + 15 CP = 23 élèves
 La classe de CP de Mme Cendre : 24 élèves
 La classe de CE1 de Mme Lambey : 24 élèves
 La classe de CE1/CE2 de M. Jomain : 17 CE1 + 8 CE2 = 25 élèves
 La classe de CE2 de Mme Cléaux-Badaut : 26 élèves
 La classe de CE2/CM1 de Mme Gras : 12 CE2 + 11 CM1 = 23 élèves
 La classe de CM1 de M. Fleury : 25 élèves
 La classe de CM1/CM2 de Mme Delplanque : 6 CM1 + 18 CM2 = 24 élèves
 La classe de CM2 de Mme Tonnard : 26 élèves

Protocole à 24 maintenu pour les classes de GS à CE1. Répartition équilibrée.

3. Prévisions année future

Année Scolaire	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL	Moyenne 13 classes
2015-2016	34	42	41	48	49	50	39	46	349	26,85
2016-2017	37	31	42	38	45	47	47	36	323	24,84
2017-2018	32	34	32	43	36	43	50	49	319	24,53
2018-2019	30	33	38	40	45	39	46	51	322	24,76
2019-2020	32	38	37	39	42	49	39	46	322	24,80
2020-2021	29	35	40	38	41	47	43	40	313	24,08
2021-2022	36	29	39	39	41	46	42	44	316	24,30
2022-2023	40	36	29	39	39	41	46	42	314	24,15

Pour 2022-2023 estimation de 40 petits. Sur l'école, plusieurs arrivent et partent (environ 30 sur l'année) pour des raisons diverses.

5. Bilan de rentrée.

Toujours une stabilité de l'équipe enseignante. Une nouvelle arrivée : Mme Manon OBRERO-TORRES en classe de GS/CP et de CE2/CM1, excusée suite à une panne de voiture.

Les AESH : Jessica JOUANNEAU dans l'ULIS, Lauriane DUBOIS dans la classe de Mme SIXDENIER et de M. FRAISSE et Mme GOLBA dans la classe de Mme DUROUSSIN-BALAY.

Les ATSEM :

en PS avec Mme DUROUSSIN-BALAY : Pamela CHANEL (matin et après-midi)

en PS/MS avec Mme JEANNIN : Nadine NEVORET (matin et après-midi)

en MS/GS avec Mme SIXDENIER : Amandine KWARTA (matin) et Emmanuelle PEULET (après-midi pour la sieste)

en GS avec M. FRAISSE : Emmanuelle PEULET (matin et après-midi pour la sieste)

en GS/CP avec Mme CHARNAY SPENNATO : Garinée ARSLANIAN (matin)

Remerciements à la mairie pour l'affectation de ces nombreuses ATSEM. En cas d'absence, elles sont systématiquement remplacées.

6. Règlement intérieur et Charte de la laïcité

Le règlement intérieur a été validé et donc adopté. Une annexe « Horaires spécifiques crise sanitaire » a été ajoutée. Pas de retour reçu à l'école.

Vote : mairie 2 votes, 1 voix par parent, 1 voix par enseignant, 1 voix pour le directeur, 1 voix pour les deux DDEN.

ADOpte A L'UNANIMITE

Rappel pas de brassage, respect du protocole, utilisation de gel, mise en place de récréations décalées : on n'a pas fermé de classe.

Question parent : qui décide du niveau 1 du protocole

Réponse : C'est l'ARS qui décide.

Question parent : Beaucoup de parents s'attendaient à un nouveau brassage, et s'étonnent que ça ne soit pas le cas.

Directeur : question de parents abordée plus tard.

17 familles à l'école en ce début d'année ont formulé une « demande d'aménagement de présence à l'école maternelle » pour leur enfant scolarisé en PS.

7. Parole aux représentants de la municipalité.

Mme Sochay : communiqué par rapport au niveau 1 du protocole

A partir de la rentrée, retour au restaurant scolaire pour tous. Le déplacement à L'espace culturel de Salvart est lourd (temps, double équipe). La gestion des groupes est maintenue au restaurant scolaire comme à l'école, un message doit partir en direction des familles à partir du logiciel cantine.

Ménage : une solution a été trouvée.

Dépôt du PV des Conseils d'école : Le directeur signale que le site de l'école ne fonctionne plus et ne peut donc plus être utilisé. Il demande si une publication est possible via le site de la mairie.

Mme Sochay : accord de principe, reste à voir où le diffuser dans le pôle scolaire. Proposition d'ouvrir une rubrique école.

Directeur : le règlement et la charte de la laïcité seront diffusés (et à signer) via les cahiers de liaison d'ici à la fin de la semaine. Le PV sera affiché à l'école et reste imprimable sur demande.

8. Questions remises au préalable par les parents :

6 questions ont été remises par les parents :

« Avec les changements qui vont avoir lieu à partir du lundi 18 octobre, concernant le brassage des élèves et le port du masque, les barrières dans la cour vont-elles être retirées pour que les enfants puissent jouer normalement avec tous leurs copains et pas seulement avec les enfants de leur classe ? »

→ Vendredi dernier, l'Inspecteur M. Lions et l'inspectrice Mme Gervais qui va lui succéder, ont conseillé de garder les barrières jusqu'aux vacances. Après les vacances, on verra. Le niveau 1 du protocole permet de réunir des élèves de même niveau, on réfléchira pour la suite. On assouplira quand on pourra. Cette demande vient des parents mais aussi des élèves. Pour information, les élèves de Mme Duroussin n'ont pas pu être répartis cette après-midi, il y a eu une remplaçante.

« Les 6 CM1 de Mme Delplanque pourront-ils se rendre à la piscine avec les autres élèves de CM1 ? »

→ Peut-être si c'est possible oui, sinon non. Mme Delplanque a tenté d'emmener toute sa classe, mais suite aux travaux de la Plaine tonique, les créneaux sur Carré d'eau sont limités. Les parents seront informés en temps voulu. D'ici au mois de mars, tout peut changer.

« Pourquoi les dictionnaires n'ont pas été distribués aux élèves de CE2 alors que le salon du livre a eu lieu cette année ? Vont-ils l'avoir ? »

→ Les enseignants de CE2 ont rencontré le Sou. Les dictionnaires n'ont pas été livrés. Ils seront distribués oui, mais sous quelle forme ? C'est en discussion.

« Pourquoi certains élèves sortent par le P1 sans que les personnes responsables ne regardent pas si les parents sont présents pour récupérer les enfants ? »

→ La question qui est posée interpelle : à la sortie, les responsables sont les parents. Avec tout ce qui est mis en place, pas de problèmes, pas de retour négatif. Les temps d'accueil sont compliqués depuis deux ans, on fait pour le mieux.

Parents : peut-être que des parents sont étonnés de voir des enfants sortir seuls sans avoir connaissance de l'autorisation.

Directeur : Question de savoir si on maintient le document « élèves autorisés à sortir seuls »
Proposé aux parents en début d'année scolaire.

Les parents pensent qu'il est important de le garder, c'est sécurisant.

Enseignants : Le transfert des responsabilités pose question.

Parents : peut-être reposer la question en fin d'année pour l'année prochaine, ou demander des explications au parent qui a posé la question.

« Bonsoir, je vous écris pour la classe de PS.

Ma fille se plaint à la sortie de classe le midi d'avoir très soif; elle a une gourde comme il a été demandé en début d'année et comme me l'a fait remarquer ce matin sa maîtresse, mais elle reste inaccessible pour elle: son cartable restant accroché au porte-manteau en hauteur et en dehors de la classe. Elle n'ose pas demander l'autorisation de sortir pour boire et être aidée pour attraper sa gourde.

Je propose donc, dans un souci de ne pas surcharger en travail les maîtresses, qu'il y ait un endroit spécifique dans la classe où les gourdes des enfants restent à leur disposition. (Aussi, que les gourdes soient sorties du sac à l'arrivée, notamment pour ceux qui prennent le car...) Il serait bien également que la maîtresse rappelle aux enfants de penser à boire. »

→ Cette question ne concerne pas le Conseil d'école : les parents qui ont posé cette question sont invités à prendre contact avec la maîtresse directement.

« Pourquoi les portails des différentes entrées n'ouvrent ou ne ferment pas à l'heure ? »

→ P2 géré par le directeur : peut ne pas être là à l'heure prévue pour X raisons (téléphone pour les absences, urgences gérées au mieux avec une organisation de dernière minute).

DDEN : d'autres écoles présentent les projets des classes.

Directeur : pas cette fois. Oubli du retrait de ce point sur l'invitation. Enseignants au travail et en réflexion mais beaucoup d'incertitudes. Question traitée au prochain conseil d'école.

9. Diffusion du compte-rendu de ce Conseil d'Ecole.

Il sera affiché dans le couloir de la maternelle. Les familles qui en feront la demande, recevront une version papier. Ceci afin d'éviter des centaines de photocopies.

Date du prochain Conseil d'école : mardi 15 mars 18h30 Salle du Centenaire.